



Déclaration préalable au CSA Central du 13 juillet 2023

Monsieur le Directeur,
Cher(e)s Collègues,

La **CFDT-VNF**, dans le cadre de ce dernier CSA avant la période estivale, transmet à la direction son traditionnel cahier de vacances. Celui-ci, s'il n'est pas exhaustif, a le mérite d'acter les négociations en cours et les attentes fortes de la **CFDT-VNF**. Notre objectif est qu'il puisse, dès la rentrée, y avoir une reprise accélérée des concertations et négociations sur ces sujets et surtout des résultats factuels pour les personnels.

Concernant la dernière prolongation de l'Indemnité Compensatrice Temporaire (ICT) jusqu'au 31 décembre 2023, nos questions sont simples : **Qu'advierait-il si la direction n'arrivait pas à mettre en place le RIVE (projet du nouveau régime indemnitaire des personnels d'exploitation de VNF) au 1^{er} janvier 2024 ?** Pour les réorganisations à venir ou celles qui se mettent d'ores et déjà en place, les DT présente le RIVE sommairement comme la somme des mesures visant à accompagner la transformation de VNF et les compensations des incidences (positives ou négatives) pour les personnels concernés. **En l'absence de celui-ci qu'advierait-il de tous ces engagements et promesses ? Qu'advierait-il de l'enveloppe de 500 000 € initialement budgétée pour sa mise en place cette année ou des 800 000 € à mobiliser en 2024 ?**

Hier, la **CFDT-VNF** a participé à une réunion organisée par le Ministère, relative à l'évolution indemnitaire des PETPE sur le périmètre du pôle ministériel. En complément des annonces gouvernementales pour la fonction publique, deux annonces ont été faites lors de cette réunion concernant l'ensemble des PETPE dont ceux affectés à VNF :

- La revalorisation de 200 € de la PTETE à l'instar de ce qui a été annoncé pour la prime de métier des OPA ;
- La revalorisation de la PSR pour les agents d'exploitation principaux qui passe de 927,22 € à 1 143,50 € ;

Avez-vous d'ores et déjà chiffré le nombre de bénéficiaires et le montant qu'il conviendra de mobiliser pour l'application de ces deux mesures ?

Ces annonces, si elles sont les bienvenues, sont loin d'être à la hauteur des attentes légitimes des personnels concernés. Aussi, pour la **CFDT-VNF**, ces mesures n'ont pas vocation à neutraliser les négociations en cours comme, à titre d'exemple, la révision du protocole PTETE programmée dès le mois de septembre sur la base de nombreuses propositions portées par la **CFDT-VNF**. A cet effet, pour cette nouvelle dépense, nous avons renouvelé la demande d'un abondement de la masse salariale de VNF par le ministère. Le DRH du MTE nous a d'ailleurs indiqué qu'il était sur ce sujet en lien avec le DRH de VNF, donc vous Monsieur le Directeur. Pour autant, il ne nous a apporté aucune garantie sur le budget 2023. En savez-vous davantage ?

Le DRH du MTE a également indiqué que le ministère était de nouveau en discussion avec la DGAFP pour obtenir le grade de C3+ en lieu et place des emplois fonctionnels. Pour donner suite à notre

interrogation, il a indiqué que le RIVE et le C3+ étaient liés et que ces mesures avaient vocation à être mises en œuvre simultanément même si elles restaient indépendantes l'une de l'autre. Si l'obtention du grade C3+ répond à une revendication forte, celle-ci ne doit pas, selon **la CFDT-VNF**, gager les avancées négociées dans le cadre du RIVE qui allaient bien au-delà des mesures pour les seuls encadrants. D'ailleurs, cette année encore, faute d'avancée et de mise en place du RIVE, les personnels d'exploitation resteront encore les seuls à ne pas disposer d'un complément annuel initialement budgété à hauteur de 300€ par agent dès cette année !

La CFDT-VNF rappelle que tous les personnels sont impactés par la forte inflation durable et que ce ne sont pas les mesurette mises en place par le gouvernement qui la compenseront. Dans l'attente des négociations salariales qui débiteront à la rentrée pour la fonction publique, même si VNF a déjà mobilisé des moyens pour ses personnels afin de tenter de minorer les effets inflationnistes, **la CFDT-VNF considère qu'il est possible de faire mieux et plus**. Tous les leviers à la portée de VNF doivent être activés à commencer par :

- la mise en place de l'accord d'intéressement pour les personnels publics ;
- l'homogénéisation de la valeur des titres restaurant à 9€ ;
- l'aboutissement des négociations sur l'actuel protocole PTETE/Prime de métier ;
- la revalorisation des budgets de l'action sociale ;
- une enveloppe supplémentaire de CIA / CA notamment pour valoriser les sujétions spécifiques comme « l'intérim descendant et/ou latéral » en lien avec toutes les vacances de poste constatées dans les organigrammes.

Hormis la mise en place de l'accord d'intéressement toujours bloqué par Bercy sans aucune explication, toutes les autres propositions sont à la main de VNF. Il serait donc possible d'intégrer le coût de ces mesures dans le prochain budget rectificatif qui sera voté dès le mois d'octobre de cette année en conseil d'administration.

La CFDT-VNF avait revendiqué et obtenu la formalisation d'un pacte social en marge du Contrat d'Objectifs et de Performance de VNF. L'intérêt était qu'enfin, on ne parle plus seulement des objectifs de l'Etat et de la direction mais qu'à l'inverse des précédents contrats, les impacts du COP pour les personnels soient également pris en compte et que des engagements concrets soient formalisés afin d'obtenir des avancées significatives dans leur intérêt.

En qualité de signataire, **la CFDT-VNF** a participé à deux réunions sur le bilan de ce premier volet du pacte social. S'il reste fort à faire, le bilan est plutôt positif et démontre que ce pacte social a été moteur dans l'obtention d'un certain nombre d'avancées. A l'instar de la renégociation triennale du COP, une révision du pacte social est sur la table et les négociations sur son évolution doivent débiter dès la rentrée de septembre.

Dans ce cadre, pour **la CFDT-VNF**, il s'agira désormais de rendre encore plus concrètes les actions qui découleront du pacte social. Cela vaut pour les premiers engagements qui n'ont pas encore pu tous aboutir mais aussi pour les prochains que nous ne manquerons pas de négocier et pour lesquels d'ailleurs nous avons déjà formulé de nombreuses propositions majeures pour le devenir des personnels. Le pacte social n'est pas la solution à tous les problèmes et ne répond pas à toutes nos attentes, mais sans lui, de nombreux sujets n'auraient pas été mis sur la table ou seraient déjà enterrés. Sans lui, la feuille de route serait encore plus opaque et nous ne serions pas sur le point d'obtenir de nouvelles avancées dont pour certaines, personne n'aurait cru les obtenir il y a encore dix ans. Une nouvelle fois, **la CFDT-VNF** saura se montrer exigeante sur son contenu et, si elle est entendue, sera au rendez-vous pour acter les marqueurs qui traceront les combats à venir.

Quand on parle de transformation majeure de l'établissement, il ne faut pas minorer non plus les Risques Psycho-Sociaux (RPS) qui peuvent s'amplifier avec le changement. A ce titre, **la CFDT-VNF** demande également que dès la rentrée, nous reposions sur la table le sujet global des RPS et plus

généralement des dispositifs d'alertes et d'accompagnement des personnels. Trop de situations de souffrance, dont la direction a connaissance, restent sans suite ou malheureusement mettent trop de temps à être prises en compte et traitées. Pourtant parfois il suffirait juste d'un peu de volonté ! Parfois pourtant, pour certaines ou certains, la direction sait trouver des solutions rapides ! Il n'est plus possible de continuer dans ce sens ni de poursuivre dans ce « deux poids deux mesures » ! Là encore, un réel tournant doit être pris en lien, entre autres, avec la CSSCT centrale, commission qui découle de ce CSA.

Comment ne pas conclure cette déclaration par le sujet du moment, à savoir votre départ Monsieur le directeur des ressources humaines et des moyens. Depuis maintenant de nombreuses années, vous êtes notre interlocuteur privilégié dans le cadre du dialogue social. Avec vous, **la CFDT-VNF** a eu l'occasion de mener de beaux combats, parfois dans le même objectif mais aussi parfois sur des positions très divergentes. Nous avons connu des périodes mouvementées, quelques tensions sur des sujets sensibles, mais nous tenons à reconnaître et saluer votre capacité de travail, votre faculté à faire la part des choses et votre investissement pour les personnels de VNF et pour l'établissement. Avec vos prérogatives et dans le cadre qui a été fixé par la direction générale, vous avez toujours répondu présent même si malheureusement, cela n'a pas toujours abouti à la totalité de nos espérances et de nos attentes. Maintenant que vous allez voguer vers d'autres horizons, nous pouvons le dire : si tout n'est pas parfait, vous avez tenu votre rôle, vous avez été un DRH compétent et un vrai partenaire du dialogue social !

Désormais, vous ferez la pluie et le beau temps ailleurs... et rien de mieux pour ça que Météo France où, à l'instar d'un de vos prédécesseurs, vous endosserez le rôle du nouveau DRH dès la mi-octobre.

La CFDT-VNF vous souhaite bon vent et une pleine réussite dans votre prochain poste. Rassurez-vous sur le fait que la CFDT reste majoritaire dans votre prochaine affectation, qu'elle vous y attend avec des nombreuses idées et propositions.

Quelques mots encore pour l'avenir, notre avenir à toutes et tous qui restons à VNF !

La CFDT-VNF veut un recrutement à la hauteur des enjeux qui se profilent devant VNF ! Un ou une vraie DRH, qui connaît et qui aime le dialogue social, qui maîtrise la négociation et la concertation, qui soit à l'écoute de ses équipes, des personnels et des partenaires sociaux. Un ou une DRH pédagogue et juste dans ses décisions et ses arbitrages.

A l'inverse, nous ne voulons pas d'un recrutement qui aurait pour premier objectif de recaser un cadre de direction colérique, petit chef et réputé pour avoir fatigué trop de monde par des méthodes managériales dépassées pour ne dire que cela. Nous ne voulons pas non plus un petit soldat placé et aux ordres du ministère qui privilégiera sa carrière en ne menant aucun combat pour VNF et les personnels. Nous ne voulons pas un gestionnaire de dossier qui occuperait un poste tremplin mais un ou une experte **des relations humaines. Comme pour la CFDT-VNF, c'est l'humain qui doit être au centre de ses préoccupations car sans les personnels rien n'est possible !**

Et oui, **avec l'expérience, la CFDT-VNF sait ce qu'elle veut et surtout ce qu'elle ne veut plus !** Comme ce fut le cas avec vous et d'autres avant vous, nous saurons accueillir comme il se doit votre successeur. Nous serons au rendez-vous pour participer à la réussite d'un bon dialogue social constructif. Pour y parvenir, il sera utile de rappeler qu'il faut une volonté partagée des partenaires sociaux. Il faut un dialogue loyal qui ne se limite pas à une information descendante ni à de belles paroles mais de la négociation et des actes ! Le message est passé, nous saurons le rappeler.

Les élus CFDT-VNF
Au CSA Central